

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 4

Artikel: Deux mots sur la guerre de Rarogne (1414-1420) [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX MOTS SUR LA GUERRE DE RAROGNE¹

(1414-1420)

(Suite.)

On peut assigner plusieurs causes à cette guerre. Pour ne pas sortir du cadre restreint que je me suis tracé, je me bornerai à citer les trois principales : la possession disputée des biens des de la Tour, bannis du pays, la grandeur et la prospérité de la famille de Rarogne, enfin, les insinuations des Waldstætten qui excitaient les patriotes à la révolte contre Guischaud.

1. Dans les tentatives faites pour s'émanciper de l'autorité épiscopale, la noblesse avait eu successivement à sa tête les turbulents seigneurs de la Tour. Après le meurtre de l'évêque Guischaud Tavelli, qu'Antoine de la Tour fit précipiter du château de la Soie (août 1375), les communes dévouées à leur souverain prirent les armes pour le venger. L'armée des nobles taillée en pièces au pont de Saint-Léonard, il ne restait plus au meurtrier qu'à quitter le comté. Furieux de voir le coupable leur échapper, les Valaisans détruisirent ses châteaux de Contthey, d'Ayent, de Granges, de Châtillon et occupèrent la vallée de Lœsch.

Cependant, le fugitif avait trouvé un refuge à la cour de Savoie. Après son abominable attentat, lui restait-il l'espoir de rentrer jamais en Valais ? Il rendit, en conséquence, à Amédée VI les domaines qu'il possédait dans la vallée du Rhône. Le comte, à son tour, céda ses droits au nouvel évêque de Sion, Edouard de Savoie, son cousin, pour la somme de 45,000 florins. Ce n'était donc pas sans raison que la mense épiscopale revendiquait les biens de l'exilé. D'ailleurs, si les patriotes les réclamaient comme prix du sang versé dans la lutte, le prélat se réservait ses terres comme conquises par des sujets au profit de leur prince.

Les prétentions de l'évêque ne firent point le compte des communes. Quand elles virent, après la mort d'Antoine, le dernier des de la Tour (1404), les propriétés de ce riche seigneur au pouvoir de l'évêque Guillaume et de Guischaud, un des héritiers du défunt, elles firent entendre un murmure désapprobateur. Si elles n'osèrent se soulever immédiatement, pour arracher de vive force ce qui paraissait leur revenir, elles ne renonçaient pas à leurs droits. Qui ne prévoyait dès lors

¹ Lisez dans le N° 2 : On peut regarder la guerre de Rarogne, sinon *comme* la plus sanglante, du moins *comme* la plus opiniâtre.

que la possession des biens des de la Tour amènerait tôt ou tard un conflit ?

2. Dans le cours du XIV^e siècle, les dizains s'étaient armés à diverses reprises pour résister aux exigences des nobles feudataires, qui menaçaient l'autorité du prince-évêque et les priviléges des communes. Leur ligue dissoute par les armes, les anciennes familles avaient disparu l'une après l'autre de la scène politique. Restaient les Rarogne qui, soit par intérêt, soit par conviction, avaient, pendant la lutte, pactisé avec le peuple. Cette attitude prudente leur avait permis d'échapper jusqu'alors aux coups des paysans. Mais ces puissants seigneurs ne devaient pas tarder à être en butte aux attaques des patriotes.

Après l'élévation de Guillaume V à l'épiscopat, les Rarogne étaient sans contredit la première famille du Valais : ils revêtaient les dignités et les charges les plus importantes du pays et possédaient des richesses considérables. Outre les châteaux qu'il tenait de sa famille, le capitaine général Guischard avait obtenu le vidamie d'Anniviers et hérité de vastes domaines des de la Tour. De plus, par alliance avec Marguerite de Rætzuns, nièce et unique héritière de Frédéric de Toggenbourg, il avait en expectative les immenses terres de ce comté. Un secours de 700 hommes, qu'il envoya en Italie au roi Sigismond, nous permet de juger de ses ressources. Comment s'étonner des alarmes continues suscitées par le spectacle de sa puissance ? Ne soyons pas surpris de voir les patriotes en concevoir de l'ombrage et trembler pour leur indépendance.

Ce qui achevait de prévenir les populations contre Guischard, c'était le profond mépris que ce superbe seigneur affectait pour les habitudes et les mœurs de ses concitoyens. Admettons avec l'historien Jean de Müller que des réformes et des innovations s'imposaient à cette époque ; que le pays avait besoin d'être policé, le capitaine général ne devait-il pas procéder avec plus de prudence et de modération ? Que cet homme ait devancé son siècle, qu'il ait vu mainte fois ses intentions mal interprétées, c'est ce que nous ne saurions nier. Mais que dire de la fierté et du dédain avec lesquels il traita le peuple ? Comment excuser les excès auxquels l'entraîna un caractère impérieux et emporté ? Le pâtre ombrageux et nourri d'idées démocratiques ne pouvait supporter longtemps tant d'insolence et de mauvais procédés, et malheur à qui s'attire sa haine.

3. J'ai hâte de passer aux événements qui, ce me semble, ont le plus contribué à amener cette guerre.

Les relations du Haut-Valais avec les cantons suisses sont fort anciennes. Faut-il s'en étonner ? La même langue, les mêmes coutumes et le même esprit d'indépendance rapprochaient ces populations campagnardes. Leurs rapports d'abord purement commerciaux revêtirent peu à peu un caractère politique. Pendant les guerres civiles qui ensanglantèrent

notre vallée sous l'épiscopat de Guischaud Tavelli, on pouvait déjà remarquer l'action que ces voisins exerçaient sur les Haut-Valaisans. Le temps ne fit que resserrer ces liens. C'est aux bons offices de Lucerne que les patriotes, en guerre avec la Savoie, ont recours pour obtenir une trêve en 1390. Par leurs services, les cantons forestiers ne s'attachaient-ils pas les dizains ?

Depuis, il ne se passa guère, dans notre pays, de fait de quelque importance, que les Waldstätten n'aient eu plus ou moins à intervenir. Nos historiens nationaux ont-ils toujours fait une part assez grande à l'influence de ce voisinage ?

Quelques années avant la guerre de Rarogne, des marchands d'Uri et d'Unterwald avaient été victimes d'un vol sur les marchés de la Haute-Italie. Ils adressèrent des réclamations aux autorités milanaises. Comme celles-ci refusaient d'y faire droit, les Suisses occupèrent deux vallées confinantes à leur territoire. Désespérant de repousser les envahisseurs, le duc de Milan rendit l'Ossola à Amédée VIII de Savoie, qui, en moins de quelques semaines, enleva aux Confédérés leur facile conquête (1414).

Les cantons forestiers ne pouvaient pardonner à Guischaud d'avoir, pour cette expédition, accordé aux troupes savoyardes libre passage à travers le Valais. Oublieraien-t-ils les parolès mises dans la bouche de ce fier chevalier, à la nouvelle de la fuite précipitée des Suisses : « Si j'avais pris part à cette campagne, aucun de ces goitreux paysans n'aurait échappé ? » Ils en demandèrent raison à Berne dont les Rarogne étaient bourgeois ; mais cette puissante république absorbée toute entière par la conquête de l'Argovie ne prêta pas l'oreille à ces plaintes. D'ailleurs valait-il la peine de s'occuper d'une plaisanterie ?

Les Waldstätten ne se tinrent pas pour battus ; ils épanchèrent leur indignation dans le cœur des Valaisans. N'était-il pas facile d'armer contre le baron des concitoyens qui en voulaient à sa famille ? Quelques factieux travaillèrent aussitôt les masses. On accusa les Rarogne de détenir des domaines qui, de droit, revenaient aux communes, de traiter le peuple avec trop de hauteur et de faire cause avec la Maison de Savoie, cette vieille ennemie du Valais. Exploitant habilement le mécontentement de la population, ces meneurs firent germer dans son cœur des sentiments de haine et de vengeance et lui soufflèrent l'esprit de révolte. Tout souriait à leurs intrigues et le peuple n'attendait qu'une occasion pour se soulever. Elle ne devait pas tarder à se présenter.

(A suivre.)

Un correspondant du Valais.

